

évident," observe M. Lenormant, " que c'était le résultat d'une sage combinaison d'un caractère très-pratique, destinée à combiner les avantages des deux systèmes de division de l'unité, qui ont été un objet de dispute dans tous les temps et chez toutes les nations : le système décimal et le système duodécimal." Nous suivons encore ce système chaldéo-assyrien dans les divisions du cercle et dans nos divisions du temps.

LE SILICATE DE SOUDE, COMME CIMENT

Le silicate de soude mérite un emploi plus étendu dans les ménages. Mélangé avec de la couleur ou un lait de chaux, il en augmente la durée et donne un beau vernis; c'est un excellent ciment qui résiste au feu, et, lorsqu'il est sec, il est impénétrable à l'eau. C'est un bon mucilage adhésif pour raccommoder la porcelaine, le verre ou le bois, et fait dans un vase, c'est le meilleur revêtement pour les voûtes en brique.

SEMAINE POLITIQUE

Aux États-Unis les anniversaires succèdent aux anniversaires : après Lexington, Concord, puis Bunker Hill. La colline de Bunker est dans la presqu'île où est située la petite ville de Charlestown, près de Boston.

Le *Herald* de New-York, à cette occasion, devient presque lyrique et parle ainsi de ce fait d'armes national :

"Après la déclaration de l'Indépendance, la bataille de Bunker Hill est l'événement le plus important de la Révolution, et dans l'estime populaire elle est à peine éclipsée par la Déclaration elle-même, qui n'était que le fait de rédiger et de signer un manifeste, tandis qu'une lutte héroïque contre des forces supérieures fait une plus profonde impression sur l'imagination et s'empare plus fortement de la sensibilité humaine... Il n'y a pas un autre champ de bataille américain qui ait été signalé aux regards d'une manière plus grandiose. Il n'y a pas un édifice américain qui puisse être comparé en grandeur imposante à la massive colonne de Bunker Hill, monument égal aux Pyramides en solidité. Du haut de son sommet cent siècles pourront regarder ce champ de bataille, si la terre dure encore aussi longtemps."

En France, la chambre s'occupe et fait une besogne sérieuse, après la loi électorale, celle sur l'instruction universitaire, etc. Au sujet de cette dernière législation l'Assemblée a voté par 54 voix de majorité, un amendement établissant que les grades seront accordés par un comité d'examineurs dont une moitié se composera de professeurs libres.

Le *Times* de Londres dit que cette nouvelle loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, change considérablement la situation. Il donne le coup de grâce à un système d'instruction despotique, grâce auquel un corps souvent sceptique a confisqué à son profit l'instruction supérieure des jeunes gens appelés à remplir les professions libérales et à faire les lois du pays.

Une dépêche spéciale de Paris adressée au *Standard*, dit qu'on a des raisons de croire que le gouvernement tient à ce que les élections générales aient lieu cette année, et il n'y a pas de doute que l'Assemblée votera la dissolution, puisque le gouvernement y consent.

En Espagne, toujours le *statu quo*. Le comité Carlisle de Londres annonce qu'il a reçu la nouvelle que les Carlistes sont entrés en Castille, et que partout ils ont été bien reçus.

En Allemagne, le comte Von Arnim, convaincu d'avoir détourné des documents publics, a été condamné à neuf mois de prison. Le comte a l'intention d'interjeter appel à la Cour Suprême de la décision du Kammergericht.

On a redouté pendant quelques jours, à Londres, qu'une guerre ne devint nécessaire avec la Birmanie; aujourd'hui, cette appréhension a disparu. On assure que le roi de Birmanie a donné des explications satisfaisantes de sa conduite à Sir Douglas Forsyth, le consul de la Grande-Bretagne.

A. ACHINTRE.

PERSONNEL

On croit que M. Blake se rendra en Angleterre dans le mois de juillet.

M. Coupal a été élu, par une majorité de 84 voix, député de la Chambre des Communes pour Napierreville.

MM. Abbott Frye, Michel Bégin et William Wark, ont été nommés commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le township de Windsor.

M. Denis M. Savage, écrivain, du canton de Shefford, vient d'être nommé associé à la commission de la paix pour le district de Bedford.

M. J. C. Taché, le député-ministre de l'Agriculture, était à Montréal la semaine dernière, en route pour les Provinces maritimes où il doit passer quelque temps.

La place du Dr. Warkman, qui a dernièrement donné sa démission de surintendant de l'Asile des aliénés de Toronto, sera donnée au Dr. Charles Gowan, d'Angleterre.

Le huit juin courant, Gustave-Raymond Fabre, écrivain, marchand de Montréal, a été admis membre de la Corporation de la Banque du Peuple, au lieu et place de Benjamin H. Lemoine, écrivain, décédé.

Le major-général Selby Smith vient de partir pour visiter les différents camps d'Ontario. Il se rendra ensuite dans la Colombie Anglaise, accompagné de ses aides-de-camp, les capitaines Stapleton et Ware.

A la faculté de droit de l'Université-Laval, M. Chs. Langellier et L. P. Sirois ont remporté les médailles offertes par Lord et Lady Dufferin aux deux étudiants en droit les plus capables. M. Sirois a remporté la médaille d'or et M. Langellier la médaille d'argent. Ces deux prix ont été fondés l'an dernier par leurs Excellences pour tout le temps de leur séjour en Canada.

La Révérende Sœur Supérieure Générale de la Congrégation de Notre-Dame et son assistante sont passées à Shédiac à leur retour de l'Île du Prince-Édouard, où elles ont visité les quatre établissements qu'y compte cette vénérable Institution. Le Révérend Messire Richard, curé de St. Louis, qui était venu les rencontrer, les a amenées dans cette paroisse, d'où, après avoir visité le couvent, elles sont parties pour Chatham, New-Castle et Caraquet.

Le *Journal de Florence* du 29 mai dernier renferme le paragraphe ci-dessous :
"M. l'abbé Benjamin Pâquet, le même qui a présenté dernièrement au St. Père son ouvrage sur les *Quarante heures et la communion*, vient d'être nommé de Son Eminence le Cardinal Franchi, à l'occasion de son départ pour Québec, le titre et les privilèges de missionnaire apostolique, digne récompense du zèle et des vertus sacerdotales que la colonie française, et en particulier les élèves du séminaire français, où logeait M. l'abbé Pâquet, ont pu apprécier pendant son long séjour à Rome."

Les Messieurs suivants ont été adjoints à la commission de la paix :

Pour le district de Trois-Rivières :—Olivier Duval, fils, et Sévère Panneton, écrivains, de la paroisse des Trois-Rivières.

Pour le district de St. Hyacinthe :—Onézime Boisvert, écrivain, de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville.

Pour le district de Chicoutimi :—Michel Caron et Isidre Tremblay, écrivains, de Chicoutimi, dans le comté de Chicoutimi.

M. le juge Routhier s'est rendu à Ste. Thérèse de Bainsville pour assister à la fête de cette belle institution, dont il est un des anciens élèves.

Dans bien des cas, le feu accompli son œuvre d'une façon si complète, qu'il détruit toute évidence de la condition de l'appareil de chauffage; mais il est hors de doute, qu'une large proportion des incendies qui arrivent, spécialement dans les maisons d'habitation, provient de la coupable négligence du constructeur, en n'ayant point adopté les moyens les plus propres à prévenir les conflagrations.

L'assurance seule est le correctif contre cet oubli criminel des précautions que la loi impose. La *Stadacona*, assurance contre l'incendie dont les bureaux sont au No. 13, Place d'Armes, Montréal, offre dans son tarif réduit, aux assurés, une compensation équivalente aux dangers dont le feu les menace.

NOS GRAVURES

L'Interdit

L'interdit, c'est l'excommunication appliquée à tout le royaume. Les églises sont fermées, les morts ne recevront plus la sépulture chrétienne; partout, sur les campagnes comme sur les villes, s'étendra le voile noir, signe de deuil et de malédiction. En effet, voyez. Nous sommes dans un cimetière, devant le portail d'une église romane; la porte est obstruée par des branches auxquelles pend le crêpe noir; de même la porte qui donne accès dans le cimetière. A terre, deux cadavres, un homme dont le linceul modèle la face et les mains croisées, une jeune fille, visage découvert, avec des fleurs blanches semées sur elle ou autour d'elle. Ils attendent, dans l'attitude de la prière, que l'église se rouvre, que la terre bénite veuille bien les recevoir. Rien de plus saisissant que cette scène immobile et muette. D'un coup l'on se sent transporté de huit siècles en arrière, on revit dans un monde nouveau, terrible. C'est le propre du véritable artiste de ressusciter ainsi, de rebâtir pierre à pierre une époque, une civilisation. M. Laurens, qui n'occupait jusqu'ici qu'un rang honorable dans l'école moderne, vient, d'un vol puissant, de conquérir une des premières places.

C. W.

Nouvel Etablissement de la Compagnie Burland-Desbarats, construit par M. G. B. Burland, Rue Bleury, Montréal

Au nombre des édifices dont notre ville s'embellit chaque année, l'on comptera bientôt, aux premiers jours de l'automne prochain, le nouvel établissement de la Compagnie Burland-Desbarats, situé à l'angle des rues Bleury et Craig.

Les vastes locaux qu'exigent et les divers ateliers, les bureaux, l'emplacement de l'outillage, des machines, nécessaires à l'impression des trois journaux illustrés : *L'Opinion Publique*, *the Canadian Patent Office Record and Mechanic's Magazine*, *the Canadian Illustrated News*; les ateliers de photographie, de gravure, de lithographie, ces exigences matérielles jointes à l'énorme augmentation des affaires de la nouvelle Compagnie Burland-Desbarats, ont induit M. G. B. Burland, à construire, dans un quartier central, un édifice capable de renfermer en un même endroit, les ateliers de trois établissements.

Inutile d'ajouter que pour se livrer à des dépenses aussi sérieuses, il faut avoir dans le succès de la Compagnie une confiance, reposant sur d'autres bases que celles de l'espérance.

L'édifice dont notre gravure donne la façade, comprendra cinq étages, d'une hauteur de 71 pieds, mesurés du sol à la corniche principale. Le premier étage sera divisé en quatre parties; trois d'entre elles déjà louées pour des magasins de détail, la quatrième, restant destinée aux bureaux de la Compagnie.

Les quatre autres étages seront réservés aux ateliers de la Compagnie.

Sur le toit s'élèvera un atelier de photographie, construit exclusivement de fer et de verre, et dans lequel la lumière arrivera directement du ciel, sans la réverbération ou l'ombre que projettent d'ordinairement les murs des maisons voisines.

La nature vaseuse du sol a nécessité des précautions spéciales. Ainsi plus de 300 poteaux de cèdre ont été enfoncés à sept pieds de profondeur; l'on a placé sur ces pilotis un plancher solide en cèdre, dont les interstices ont été comblés avec de la pierre concassée et du ciment. C'est sur ce lit solide et étanche que reposent les fondations faites de blocs de ciment de cinq à

six pieds de long et de quinze à dix-huit pouces d'épaisseur. La machine à vapeur fonctionnera dans un local séparé.

Les différents entrepreneurs des travaux sont : pour la maçonnerie, MM. D. Dufort; pour les ouvrages en brique, A. Wand; pour les travaux de charpente, J. Lockwell; pour le plâtrage, W. J. Cook; pour la peinture et le vitrage, ; pour les toitures, James et Fils; pour les ouvrages en fer, W. Clendinneng.

Le coût de l'édifice est estimé à \$30,000. Les architectes sont MM. Hutchison et Steele, et le conducteur des travaux, M. Kennedy.

Si les divers travaux marchent d'un pas égal à ceux de la maçonnerie, nul doute qu'au commencement de l'automne, le public ne puisse être admis à visiter l'établissement.

L'Aveu

A la bonne heure ! voilà de saines amours et qui commencent bien !

C'est à la face du ciel, en un lieu découvert de la plage, au bord de cette mer dont l'émeraude se mêle au lapis-lazuli des hauteurs de l'horizon, près de ces flots qui ont bercé l'enfance de ces deux adolescents, que le peintre a placé la scène de son idylle.

Ce choix n'est point une simple idée d'artiste, mais une inspiration de poète. En effet, ces amoureux n'ont rien des mièvres sentimentales de ceux des villes, ou de la gaucherie naïve des campagnards.

Ils sont alertes et vifs, francs d'allure, pleins de cœur et de décision, ainsi que tous ceux qui vivent en communion avec l'océan.

La pose, l'attitude, forment un tout complet, harmonique, et récitent à tout venant la strophe émue et charmante de ce poème de la jeunesse, dont chacun de nous a murmuré les versets.

Mathurine et Jean s'aiment depuis de longs mois; leurs yeux à défaut de leur bouche, ont seuls encore osé se le dire.

Une après-midi, durant une de ces heures de repos qu'accorde parfois aux pêcheurs le raccommodage des filets, Mathurine, emportant son ouvrage, a gagné la grosse pierre qu'un ancien cataclysme déposa sur le rivage; c'est un rocher qui sert aux habitants du hameau comme d'un banc naturel, où l'on vient commodément interroger l'horizon à l'heure du retour de la pêche.

Jean a suivi Mathurine, il s'est assis auprès d'elle; et, là, tremblant d'émotion, après avoir balbutié deux phrases incohérentes, il laisse enfin échapper le secret de son cœur.

A ce brusque aveu, Mathurine, heureuse et confuse, garde le silence; mais son regard répond pour elle : ils s'aiment ! ils sont heureux !

Les parents seront avertis le même soir, et dans quelques semaines, au prône du dimanche, le curé publiera les bans des deux jeunes fiancés.

Ce premier aveu, encadré dans cette marine, exhale une saveur délicieuse, âpre et fraîche, comme celle que la brise emprunte aux flots salins de l'océan.

Ce large ciel où courent de légers nuages, flocons blancs qu'on dirait pris à l'écume des vagues; l'immensité de la mer, le calme de ses flots; la blanche voile d'une embarcation, le sable rayonnant de la plage, la lumière chaude et veloutée d'une belle journée; tous ces détails, cadre charmant et vrai, fort de ce paysage, un tableau plein de vie, de sentiment et de couleur.

A. ACHINTRE.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladies de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.